



qui préoccupent tous les Canadiens. Cela se concrétise dans un certain nombre d'activités de coordination au sein du ministère et par la définition d'un secteur d'activité distinct qui englobe toute la gamme des services offerts aux autres ministères fédéraux.

3.3.3.2 Le renouvellement de la fédération et la collaboration avec les provinces

Le désir de renouveler la fédération, le partage des responsabilités à l'égard de certaines questions de politique internationale et la diminution des ressources dont les provinces disposent pour se faire représenter à l'étranger sont autant de raisons pour lesquelles la coopération se fera de plus en plus étroite entre le ministère et les administrations provinciales et autres. L'information des Canadiens concernant les grandes questions du jour et surtout concernant les avantages d'un Canada fort et uni sur la scène internationale sera un élément crucial.

Les provinces ont un rôle important à jouer dans les questions de politique étrangère, car beaucoup de questions internationales relèvent en partie ou en totalité de leur responsabilité (l'éducation, le travail et l'environnement, par exemple). Cependant, les restrictions financières ont contraint les provinces à réduire leur représentation à l'étranger (38 bureaux provinciaux à l'étranger ont fermé leurs portes depuis quatre ans), et les administrations provinciales exercent des pressions croissantes sur le gouvernement fédéral pour qu'il défende leurs intérêts.

L'aspect le plus tangible de la tendance à l'amélioration des relations avec les provinces dans le domaine international est la participation des premiers ministres provinciaux aux visites d'Équipe Canada, qui réunissent le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le secteur privé autour des objectifs d'emploi et de croissance du Canada.

3.3.3.3 Le rayonnement du ministère

Les intervenants non étatiques sont devenus de plus en plus importants dans les questions internationales. Il faudra que le ministère consacre plus de temps et de ressources à la concertation avec la population, les organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et la collectivité universitaire et à leur mise à contribution. Par exemple, de 1 000 qu'elles étaient en 1956, les ONG sont passées au nombre de 4 700 en 1992, et le nombre des entreprises multinationales est passé de 7 000 en 1972 à 37 000 en 1992. Les activités de mobilisation du ministère, notamment le recours à de nouvelles techniques de communication, s'élargiront au cours de la période de planification. La création d'un Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (CCDPE) indique clairement l'intention d'intensifier les efforts du ministère à cet égard.